

Compte rendu du conseil d'école élémentaire

Mardi 9 novembre 2021, 18h30

Etaient présents :

Mme MOUNOURY, 1^{ère} maire adjointe, commission scolaire
Mme PEDOUSSAUT, responsable des services à la population à la mairie
M. KHOUDJA, responsable service enfance CCEJR
Mme MOIGNE, directrice adjointe CLE
Mmes PINTO, FERREIRA, ROMEU, LARREY, KOVACIC, JUSTIN et GOURLAOUEN enseignantes.
Mrs BUI DU DUY DAN, CHANON, NOUGUES, DASSONVILLE enseignants.
Mmes LARCHER, PETRE, COURTOIS, GUTIERREZ, parents d'élèves élus FCPE.
Mme MANDELIDES et M. JAGOU, parents d'élèves élus indépendants.
Mme ROY, directrice de l'école élémentaire et présidente du conseil.

Etaient excusés :

M. SAADA, Maire
Mme JOUSSET, référente scolaire à la mairie
Mmes GUENARD et PORTRON, enseignantes

Avant de débiter, Mme Roy rappelle succinctement les règles de déroulement d'un conseil d'école :

- Les parents élus peuvent venir selon le nombre de sièges attribués. Un titulaire peut être remplacé par un suppléant.
- Une réponse est souhaitée pour prévenir de sa présence (ou de son absence) afin de permettre à Mme Roy d'organiser cette réunion.
- Les points sont abordés selon l'ordre du jour d'où la nécessité d'y faire inscrire les sujets au préalable.
- Aucun nom d'enfant ni sujet relatif à un élève en particulier ne doit être abordé lors d'un conseil d'école. Les sujets abordés sont ceux relatifs à l'école en général (fonctionnement, etc.). Les questions pédagogiques individuelles, relatives au fonctionnement propre de chaque classe ne sont pas abordées en conseil d'école.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 3EME CONSEIL D'ECOLE (DU 08/06/2021) :

L'équipe enseignante remercie la mairie pour ce qui a été fait depuis le dernier conseil d'école.

- **Réfection de la bibliothèque de l'école**
- **L'arrivée d'une aide administrative** : Cassandra est à l'école les lundis et mardis, une semaine sur deux, pour aider aux tâches administratives ; le reste de la semaine elle est en mairie.
- **Le changement des fenêtres et portes extérieures des classes du bâtiment principal.** Les stores manquants sur les portes vitrées seront installés le 24/11. Les enseignants souhaiteraient savoir s'il est possible de débloquer les fenêtres car ils ne peuvent pas effectuer l'aération nécessaire à chaque pause. De plus, la classe 11 n'ayant aucun accès sur l'extérieur, à défaut une fenêtre doit pouvoir être utilisée si besoin. Ils demandent également la pose de serrures extérieures ou d'avoir les clés donnant sur le Hall car ils ne peuvent plus accéder à leur classe par la petite cour.

✧ Deux sujets restent en attente :

- **Potager** : L'équipe enseignante demandait l'installation de bacs à potager pour des projets de classe, dans la partie restante de l'espace vert.
- **Préau de la petite cour** : Il a été demandé si son changement était possible car il manque des plaques et il y a de nombreux trous. Cela pose un problème pour les récréations mais aussi pour le haut-parleur des sonneries qui a très certainement « pris l'eau » car il ne fonctionne plus correctement. La mairie explique que des devis sont en cours et que la société qui gère le système des sonneries doit passer prochainement.

2. BILAN DE LA RENTREE :

✧ **Résultats des élections de parents** : Le taux de participation est en augmentation par rapport à l'an passé : 55.82% (an passé : 44.82 % grâce aux votes par correspondance). Par contre, il y a eu de nombreux votes nuls à cause d'enveloppes mal ou non remplies. Deux listes de parents étaient déclarées : la FCPE qui obtient 7 sièges et la liste indépendante « Les parents de Boissy » qui obtient 4 sièges. Le vote uniquement par correspondance sera reconduit l'an prochain, sauf si le vote électronique peut être mis en place. Les parents élus notent que ce vote est générateur d'un très grand gâchis de papier.

✧ **Effectifs** : Il y a actuellement 272 élèves répartis sur 11 classes. Selon la prévision N+1 : une fermeture est à prévoir l'an prochain. L'école accueille cette année Mme Magniez, qui complète Mme Pinto en CE1. Une nouvelle AESH a été nommée sur l'école : Mme Olivier.

✧ **RASED** : Les enseignantes du RASED apportent aussi leur savoir-faire auprès d'élèves du cycle 2 principalement. Mme Gourlaouen (aide pédagogique) explique les missions du RASED. Elle s'occupe des apprentissages (principalement maths et français) et Mme Plantin (aide relationnelle) s'occupe des comportements (le « devenir élève »). La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Fournier. Leur bureau est situé à Arpajon (école V. Hugo). Les demandes d'aides sont faites par les enseignants. Ensuite, le RASED peut faire des observations en classe, des bilans et des prises en charge en groupes pédagogiques ou relationnels. Le RASED ne fait pas de diagnostic mais oriente les parents et les conseille pour les prises en charge extérieures nécessaires.

✧ **Mise à jour du règlement intérieur** : Mme Roy a fait un rappel de l'article 12 dans les cahiers de liaison car des enfants venaient avec des téléphones ou objets connectés. Un représentant de parent rappelle qu'il est stipulé dans l'article 10 que la circulation des riverains est interdite dans la rue des écoles aux heures d'entrée et de sortie, ce qui n'est pas toujours le cas. Le règlement est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et envoyé par mail à tous les parents, après ce conseil d'école.

3. PROJET D'ECOLE :

✧ Les actions du projet d'école

Le projet d'école 2021 sera sensiblement le même que celui de l'an passé, puisqu'il n'avait pas pu être mis en œuvre ou très peu. Le projet d'école est établi pour une année seulement. Les axes de ce projet sont :

| |
|--|
| <u>Pôle 1 : ambition pour tous et excellence (une école qui garantit l'acquisition des compétences du socle commun)</u> - Améliorer les résultats en calcul mental, établir des stratégies individuelles de calcul mental - Comprendre des textes variés grâce à diverses procédures |
| <u>Pôle 2 : Bien-être pour tous (une école qui offre un cadre serein, accueillant, épanouissant pour vivre et apprendre ensemble)</u> - Ouvrir l'école aux parents (BCD, défi maths, festival du livre, exposition, spectacle, blog ou application de classes) - Améliorer la communication parents- enseignants |
| <u>Pôle 3 : Cultures et citoyennetés responsables (une école qui donne accès à la culture et qui permet de développer l'esprit critique)</u> Sensibiliser les élèves au développement durable (School'Bus, défi vélo, tri des déchets, atelier EDD, potager) |
| <u>Pôle 4 : Equité et inclusion pour tous et pour chacun (une école inclusive qui accompagne le parcours scolaire de chaque enfant)</u> - Systématiser les prises de contact avec les professionnels travaillant avec les enfants - Mettre en place une fiche de suivi sur le groupe scolaire (maternelle/élémentaire) |

✧ **Evaluations nationales CP/CE1** : passées courant septembre, il s'agit d'évaluations diagnostiques qui répondent principalement à 1 objectif : fournir aux professeurs des outils pour adapter leurs pratiques pédagogiques à leurs élèves. Une 2^{ème} phase d'évaluation aura lieu en février pour les CP uniquement. Les résultats ont été transmis aux parents de façon individuelle, en fonction des besoins.

4. ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

✧ **APC** (Activités Pédagogiques Complémentaires) ; elles sont effectuées à raison de 36h annuelles pour les enseignants, 1h max/semaine pour un élève. Elles sont faites le midi, principalement les lundis et jeudis, de 12h à 12h30 pour les élèves mangeant au 2^e service et de 13h20 à 13h50 pour les élèves mangeant au 1^{er} service.

✧ **BCD** : Plusieurs parents et retraités viennent encore nous aider pour la BCD. Nous avons assez de bénévoles pour que toutes les classes (y compris les GS de Valérie Cotton) puissent en bénéficier. Les enseignants remercient vraiment ces personnes qui s'investissent ainsi pour la bibliothèque de l'école.

Le festival du livre a pu être organisé cette année, mais seulement avec une vente en ligne ou par « correspondance ». 20% des ventes sont reversés à l'école sous forme de dotation en livres neufs.

✧ **Intervenants** : Les classes de Mme Roy, Romeu et Nougues continuent leur projet théâtre avec Damien Castex, et auront une quinzaine de séances dans l'année.

Les classes de CM1 et CM2 auront un projet tennis à partir de janvier avec 2 intervenants : Erwan Gueguen et JW Monniot.

Une intervenante musique, stagiaire, Nadège Nezonnet, devrait intervenir au 2^e semestre pour plusieurs classes de l'école. Pour l'instant, elle intervient en maternelle.

✧ Sport, projets, sorties :

Piscine : il est prévu des cycles de 7 à 8 séances pour les CP et CE1 de l'école, à partir de janvier

Du 07/01 au 18/02 : CE1 de Mme Pinto et CE1 de M. Dassonville

Du 11/03 au 01/04 : CP de M. Bui Duy Dan (+ les 8 CP de Mmes Roy/Portron) et les CP de Mme Guénard, puis du 13/05 au 24/06 : les CP de M Bui Duy Dan (+ les 8 CP de Mmes Roy/Portron) et les CP Guénard viennent une fois sur 2

Cette organisation est due à la diminution du nombre de créneaux attribués par la piscine de Breuillet pour l'école de Boissy. La ville ne faisant pas partie de la Communauté de communes « Cœur d'Essonne Agglomération », l'école n'est pas prioritaire pour l'octroi des créneaux de natation.

Mme Mounoury a envoyé un mail pour tenter d'avoir d'autres explications, sans réponse à ce jour.

Rencontres USEP : Comme depuis quelques années, les classes de cycle 3 se sont engagées dans le projet Scola-foot. Les CM1 sont inscrits à Scola-Hand.

Sorties / Projet :

Atelier EDD sur la création de sacs pour les CE2 fait le 11/10/2021

Sortie Randonnée pour les CM1 « autour de Boissy » faite le 15/10.

Atelier EDD sur la création d'éponge Tawashi pour les CM1 le 25/11.

Atelier EDD sur la création de bougies pour les CE2 le 13/12/2021

Sortie au Château de Fontainebleau pour les CM2 et CP/CM2 le vendredi 12/11

Sortie au musée de La Préhistoire de Nemours, pour les CE2 le 18/11/2021

Interventions du musée en herbe pour les CM2 et CP/CM2 les 22 et 23 novembre

Un spectacle de la compagnie « Princesse Moustache » aura lieu le 10/12 pour les CP, CE1 et CE2

Un spectacle de magie est prévu le 14/12 pour les CM1 et CM2

Projet « savoir rouler à vélo » pour les CM1 a débuté en octobre

Projet CM2/6^e en anglais : correspondance avec créations de courtes vidéos.

Projet maths et art avec le collège et le CM1 de Mme Larrey, le CP/CM2 et les 2 CM2 (création d'une structure en 3D exposée au collège)

Projet pour les CM1 avec les Concerts de Poche (chorale).

Les CE2 aimeraient créer une boîte à livres « jeunesse » pour mettre dans la rue des écoles, la mairie est d'accord et va voir avec le service technique s'il est possible de trouver un contenant « recyclable ».

Cross : Cette année, les courses ont dû être faites séparément, le vendredi 22/10, chaque niveau sur un créneau différent. Mme Roy remercie la mairie pour ces démarches auprès de la préfecture et M. LE DU et/ou les services techniques pour le matériel. Les enseignants remercient les parents accompagnateurs pour leur aide et aussi les parents qui ont respecté les mesures sanitaires. Si la déclaration peut être faite dès maintenant, les enseignants souhaitent faire le cross de l'an prochain à la même date, le vendredi avant les vacances d'automne.

Conseil des enfants : Les délégués de classes ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 18 au 22 octobre). Les classes ont pu utiliser le matériel électoral demandé pour l'occasion. Les délégués doivent être réunis le 18/11 pour finir le travail entamé sur l'affichage des règles dans les sanitaires, mais pour l'instant réunion impossible à cause du protocole sanitaire (brassage interdit).

5. FINANCES :

✧ **Dotation municipale** : Le budget fournitures reste semblable et correspond à 35€ par élève et un reliquat d'environ 20€ par élève pour les achats de matériel commun (papier, arts plastiques, matériel pédagogique, informatique...)

Le budget transport reste identique : environ 19 € / élève. Un nouveau marché a été mis en place pour les transports avec la SAVAC.

Le budget sortie correspond à environ 18€ par élève.

Le budget intervenants est fixé selon les contrats (projets de classe).

✧ **Coopérative** : Mme Roy remercie M. Nougues qui continue la gestion en tant que trésorier. Les fonds sont utilisés à des fins pédagogiques (sorties, projets...). Un bilan des dépenses et recettes est transmis.

6. ACTIVITES PERISCOLAIRES :

Point abordé en début de réunion à la demande de M. Khoudja.

✧ **Etude** : Depuis cette rentrée, il y a 4 classes d'études les lundis, mardis, jeudis et vendredis, pour les élèves du CE1 au CM2. Les groupes sont fixes, un niveau par groupe, pour éviter le brassage. L'étude est assurée par des enseignants : Mmes Portron, Ferreira, Kovacic, Cotton et Roy, M. Chanon, M. Nougues, M. Dassonville. Un animateur, Corentin, assure également l'étude le vendredi.

En cas d'absence d'un enseignant de l'étude : son groupe doit aller en garderie car la CCEJR ne prévoit pas de remplaçant. Les inscriptions sont annuelles et sont gérées par la CCEJR.

Les parents élus demandent s'il est possible de mettre en place de l'étude pour les CP également. M. Khoudja explique que l'étude est mise en place à partir du CE1 dans toute la CCEJR. Les parents élus répondent qu'il est difficile pour certaines familles de faire les devoirs nécessaires au CP (lecture, apprentissage de mots), après une longue journée de travail et de garderie pour les enfants. M. Khoudja précise que c'est une décision politique, que cela doit être mis en place sur toute la CCEJR, mais qu'il transmettra la demande.

La FCPE propose de faire une année de test à Boissy avant de voir si cela doit être étendu à toutes les communes. Mme Roy précise qu'il y aurait certainement des enseignants volontaires pour assurer des études supplémentaires.

✧ **Inscriptions périscolaires** : Les parents élus ont eu des retours négatifs de parents concernant les délais d'inscription aux temps périscolaires, notamment les vacances d'été pour lesquelles il faut inscrire avant le 1^{er} juin pour les vacances de juillet et d'août. De nombreux parents ne connaissent pas encore leur planning professionnel autant de temps en avance. M. Khoudja explique que cette décision a été votée en conseil communautaire. Mme Mounoury affirme qu'elle n'a pas voté pour cela et qu'elle va en discuter avec Mme Sechet, vice-présidente à l'enfance à la CCEJR.

La FCPE ajoute qu'il y a un problème de flexibilité pour les changements d'inscriptions et que de nombreux parents sont mécontents et regrettent ce manque de communication possible au niveau du service périscolaire (aucun problème avec les animateurs par contre).

M. Khoudja ne peut pas répondre à cela car les règles d'inscription relèvent de décisions politiques.

La FCPE attend un retour de la CCEJR via M. Koudja, concernant la demande d'étude en CP et les délais d'inscription.

7. SECURITE :

✧ **Exercice incendie** : Il a été effectué le 23/09 sans problème particulier.

✧ **PPMS** : Le document PPMS a été mis à jour pour cette année scolaire. L'exercice « alerte-attentat », qui devait être obligatoirement effectué avant les vacances de La Toussaint, a été fait le vendredi 08/10. Un bilan a été envoyé en mairie. L'exercice s'est bien déroulé dans l'ensemble, les élèves ont eu le bon comportement. Par contre, toujours quelques problèmes ont été soulevés au niveau de la sécurisation du site ou de la procédure d'alerte, notamment : les rideaux qui sont à l'extérieur peuvent être soulevés par quelqu'un se trouvant dehors (problème résolu avec les nouveaux stores du bâtiment principal (pas pour les classes 6 à 8 et pas pour les portes fenêtres sans stores), le message d'alerte peu audible et/ou non compréhensible dans certaines classes.

✧ **Vigipirate** : actuellement au stade urgence attentat, dont voici les mesures :

- affichage de l'infographie Vigipirate Urgence Attentat à l'entrée de tous les établissements scolaires ;
- contrôle des sacs à l'entrée (systématique ou aléatoire) de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ;
- contrôle et relevé d'identité des personnes extérieures de façon systématique ;
- contrôle renforcé des accès (vigilance accrue) ;
- signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site ;
- éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements scolaires ;

Les entrées dans l'école doivent être signalées clairement à la directrice (à l'interphone car pas de visiophone) ainsi que les entrées de personnel municipal ou de travaux non habituels.

Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de notre service : 8h20 et 13h50.

✧ **Protocole sanitaire** : Depuis septembre, l'école respecte le protocole sanitaire national de niveau 2, incluant un lavage fréquent des mains et une distanciation si possible des enfants. Le brassage des groupes est à éviter le plus possible. Les entrées, sorties et récréations sont échelonnées par niveau de classe. Le port du masque est obligatoire en intérieur.

✧ **Sécurité aux abords de l'école** : Les parents élus remontent le problème du stationnement « anarchique » des voitures devant l'école : sur les passages piétons, dans le virage du lavoir, ... alors que des places sont encore libres sur les parkings. Les enseignants précisent que des voitures sont déjà garées dans le virage dès 8h alors qu'il n'y a encore que très peu de voitures stationnées sur les places « normales ». Mme Roy a déjà fait remonter ce problème en mairie et à l'ASVP. Aucun changement depuis. M. Le Maire, M. Desserouer (DGS) sont allés constater ce problème. Des lignes jaunes vont être tracées au niveau du lavoir et des places de parking vont être matérialisées sur l'ancien parking enseignant.

Un parent FCPE soulève le problème des barrières qui doivent être baissées à 8h10 (selon la mairie) et qui ne le sont pas toujours. Mme Mounoury précise que des travaux de plus grandes envergures (bloquer la rue plus loin) sont prévus pour renforcer la sécurité aux abords de l'école.

Les enseignants aimeraient également savoir s'il est possible d'être prévenus quand des produits (lesquels ?) sont déversés sur le champ qui borde le parking du personnel car mi-octobre ils ont retrouvé leur voiture très sale à 16h30. Quand cela est nécessaire, ils peuvent, pour une journée, ne pas se garer sur le parking enseignant, s'ils sont prévenus. D'autre part, ils aimeraient savoir si les produits sont naturels car les odeurs sont très fortes et ils ne voudraient pas que cela puisse être nuisible pour les enfants qui sont en récréation pas loin. Il est répondu qu'une réglementation très stricte existe, la mairie va se renseigner.

8. Travaux :

✧ Projet pôle scolaire :

Mme Mounoury explique qu'un marché a été lancé afin de recruter un AMO (assistant maîtrise d'ouvrage). Un candidat sera retenu courant décembre, il accompagnera la mairie pour la conception et la réalisation du projet, pendant toute la durée des travaux. Suite à son recrutement, une première réunion aura lieu afin de déterminer un programme. L'équipe enseignante sera consultée pour ce projet.

Le bâtiment principal n'est pas inclus dans le projet et sera conservé dans l'état, les enseignants trouvent cela dommage car il est vieillissant, les salles sont petites et les sanitaires en mauvais état.

La cantine, étant un bâtiment appartenant à la CCEJR, soulève une problématique pour ces travaux.

Selon le calendrier prévisionnel, la livraison est prévue en 2025

✧ Espace vert :

Les représentants de parents demandent quels sont les projets concernant l'espace vert non utilisé actuellement ainsi que la dalle béton ayant servi au préfabriqué du périscolaire durant les travaux précédents. Mme Mounoury explique qu'il faut attendre le début du projet de pôle scolaire afin de savoir si la dalle est nécessaire (pour l'implantation de classes provisoires par exemple). Mme Roy précise qu'en attendant cette partie est vraiment inutilisable car trop dangereuse, et la partie restante de l'espace vert est très abimée suite au retrait des jeux.

✧ Stationnement vélos :

La FCPE demande si la CCEJR peut proposer un dispositif qui facilite l'utilisation des mobilités douces : parking vélo accessible indifféremment le matin et le soir qu'on dépose/récupère son enfant à l'école ou au périscolaire ? Mme Mounoury explique qu'en conseil d'école maternelle, il a été proposé de faire un courrier commun parents/mairie à la CCEJR afin de demander si un parking vélos pouvait être créé dans l'enceinte de la cour du CLE, accessible le matin pour les enfants voulant y déposer leur vélo avant d'aller à l'école. Ainsi ils auraient leur vélo sur place quand ils vont en garderie après 16h30. Les représentants de parents sont d'accord pour faire ce courrier. M. Jagou (parent élu travaillant à la CCEJR) explique qu'il est possible de demander une subvention pour des boxes sécurisés mais seulement s'ils sont placés sur la voie publique.

Ce compte rendu sera publié sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elembouissoussaintyon> et envoyé par mail aux familles.

Le Conseil se réunira à nouveau le jeudi 17/02/2022 à 18h30 (3eme conseil prévu le 03/06/2022)

Heure de fin de conseil : 21h.

J. Roy, Directrice.